



# SCPI Actualité

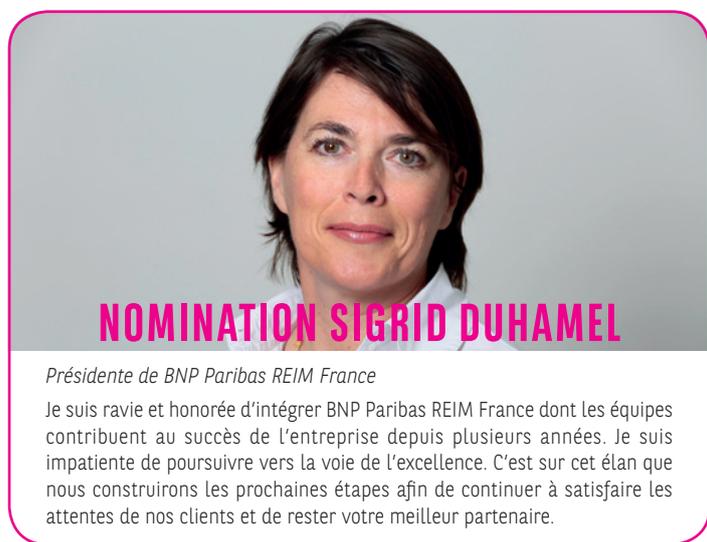
## AV HABITAT, AV HABITAT 2, CAPITAL HABITAT PIERRE AVENIR, PIERRE AVENIR 2, PIERRE AVENIR 3

Bulletin trimestriel d'information 17-03 du 3<sup>e</sup> trimestre 2017

Valable du 1<sup>er</sup> octobre au 31 décembre 2017

## Vos sociétés

Découvrez le site de BNP Paribas REIM France sur [www.reim.bnpparibas.fr](http://www.reim.bnpparibas.fr)



### NOMINATION SIGRID DUHAMEL

Présidente de BNP Paribas REIM France

Je suis ravie et honorée d'intégrer BNP Paribas REIM France dont les équipes contribuent au succès de l'entreprise depuis plusieurs années. Je suis impatiente de poursuivre vers la voie de l'excellence. C'est sur cet élan que nous construirons les prochaines étapes afin de continuer à satisfaire les attentes de nos clients et de rester votre meilleur partenaire.

## CANDIDATURES AUX CONSEILS DE SURVEILLANCE DES SCPI

### Conseil de Surveillance – Appel à candidatures

Les postes de membres de Conseil de Surveillance de vos SCPI à pourvoir lors des prochaines Assemblées Générales annuelles ainsi que le nombre minimal de part(s) à détenir pour faire acte de candidature sont récapitulés dans le tableau ci-après.

Les associés souhaitant présenter leur candidature sont invités à remplir la lettre de candidature et la déclaration de non condamnation disponibles sur le site internet de BNP Paribas REIM France [www.reim.bnpparibas.fr](http://www.reim.bnpparibas.fr) et à les envoyer à l'adresse suivante avant le 31 janvier 2018, cachet de la poste faisant foi :

**BNP Paribas REIM France - Service juridique**  
167, quai de la Bataille de Stalingrad  
92867 Issy-les-Moulineaux Cedex

SCPI	Nombre de postes à pourvoir	Nombre minimal de part(s) à détenir pour faire acte de candidature
AV Habitat	6	10 parts
AV Habitat 2	4	1 part*
Capital Habitat	3	10 parts
Pierre Avenir	2	10 parts
Pierre Avenir 2	3	10 parts
Pierre Avenir 3	3	1 part

\* sous réserve des décisions de l'assemblée qui se réunira le 5 décembre 2017.

## LE MARCHÉ IMMOBILIER RÉSIDENTIEL

Selon les derniers chiffres des Notaires-INSEE (juillet 2017), 931 000 logements anciens ont été vendus au cours des 12 derniers mois, soit une hausse significative de près de 13 % sur un an. Cette performance est bien supérieure à la moyenne des dix dernières années (747 000 transactions annuelles).

Ce dynamisme des transactions est dû au maintien des conditions favorables de financement. L'augmentation des taux d'intérêt, amorcée il y a quelques mois, reste très modérée et très lente. Ainsi, le taux de crédit moyen à l'habitat reste particulièrement faible (1,58 % en Août 2017 vs 1,48 % un an auparavant). L'autre facteur qui joue aujourd'hui en faveur du marché résidentiel est la nette amélioration du moral des ménages. La croissance économique qui atteint des niveaux honorables depuis le début de l'année, est attendue à + 1,7 % sur l'ensemble de l'année.

Toujours selon les derniers chiffres des Notaires-INSEE, les prix de l'ensemble des logements en France ont augmenté de près de 3,5 % entre le 2<sup>e</sup> trimestre 2016 et le 2<sup>e</sup> trimestre 2017. Cette augmentation concerne aussi bien l'Île-de-France, avec une hausse de + 3,9 %, que les régions, avec une hausse de + 3,3 %. A noter, la hausse des prix est généralisée, indépendamment de la localisation et de la typologie du bien. Qu'il s'agisse d'appartement ou de maison, en Île-de-France ou en région, tous ont connu une hausse plus ou moins importante des prix, allant de + 1,9 % pour les maisons à + 4,9 % pour les appartements en Île-de-France.

Autre indicateur pertinent pour appréhender le marché de l'immobilier résidentiel, la marge de négociation des prix et des biens. Il permet d'évaluer la tension sur le marché. On observe une tendance baissière des marges de négociation. Aujourd'hui, les maisons se négocient plus que les appartements, avec une moyenne négociée de 4,6 % du prix des maisons contre 3,1 % du prix des appartements. Globalement, les négociations restent dans une fourchette raisonnable et se situent entre 3 % et 5 % du prix du bien.

## SOMMAIRE

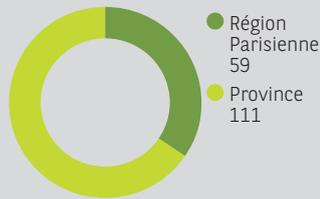
» VOS SOCIÉTÉS	P 01
» SCPI DITES "ROBIEN"	P 02
» SCPI DITE "BORLOO"	P 03
» SCPI DITES "SCELLIER"	P 03
» FONCTIONNEMENT DU MARCHÉ DES PARTS	P 06

# AV HABITAT, AV HABITAT 2,

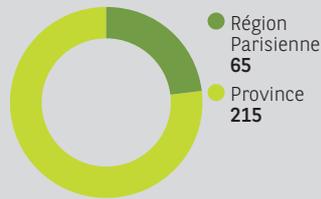
SCPI dites "Robien"

## PATRIMOINE AU 30/09/2017

AV Habitat  
170 logements



AV Habitat 2  
280 logements



**AV Habitat, SCPI en liquidation dont BNP Paribas REIM France a été nommé liquidateur par l'Assemblée Générale du 30 novembre 2016.**

Nombre de logements vacants au 30/09 : 49  
 Nombre de congés reçus à effet dans les 3 mois à venir : 1  
 Nombre de réservations enregistrées au 30/09 : 0  
 Nombre de locataires couverts par la GLI : 107

Depuis le début des arbitrages du patrimoine de la SCPI, à la date du 30 septembre 2017, 82 logements ont été cédés, soit un tiers des logements initialement en portefeuille. Au cours du 3<sup>e</sup> trimestre, 17 logements ont été cédés. Sur le stock de 170 logements restant au 30 septembre 2017, 49 sont volontairement maintenus vacants en prévision de leur cession prochaine.

Parmi eux, 8 sont sous promesses de vente et 14 sous offres de vente, toutes acceptées. Le taux d'occupation financier de la SCPI s'établit à 71 % avec 121 logements loués. Suite aux réunions locataires organisées, dans le respect des "accords collectifs", afin de pouvoir vendre les logements à leurs occupants, 4 locataires ont exprimé un intérêt à l'acquisition de leur logement.

Ce processus va se poursuivre au 4<sup>e</sup> trimestre 2017 avec de nouvelles réunions d'informations auprès des locataires. Elles concerneront les programmes de Pontoise - Les Exclusives, Chambourcy, Orvault, Alfortville et Le Bourget.

A l'issue de ce processus, des congés pour vente pourront être délivrés aux locataires, dès lors que l'échéance d'un bail le permettra.

• L'engagement de détention des parts pour les associés a expiré en mai 2017.

## SITUATION LOCATIVE

SCPI	Nombre de logements	Nombre de logements loués au 30/09/2017*	Taux d'occupation financier*			
			Moyenne annuelle 2016	Au 1 <sup>er</sup> trim. 2017	Au 2 <sup>e</sup> trim. 2017	Au 3 <sup>e</sup> trim. 2017
AV H	170	121	75,75 %	75,91 %	71,00 %	71,00 %
AV H2	280	218	92,77 %	86,32 %	84,54 %	81,22 %

\* Le nombre de logements loués et les TOF sont impactés par la neutralisation des lots non remis à la location dans le but d'une cession prochaine. Ce taux se réduira mécaniquement au fil des trimestres.

## ACOMPTES SUR LIQUIDATION - AV HABITAT

	Par part (*)
1 - Date de paiement : le 12/12/2016	101 €
2 - Date de paiement : le 7/02/2017	104 €
3 - Date de paiement : le 9/05/2017	19 €
4 - Date de paiement : le 4/08/2017	17 €
5 - Date de paiement : le 6/11/2017	60 €

\* Conformément aux statuts, ces acomptes sont versés à l'usufruitier.

## AV Habitat 2

Nombre de logements vacants au 30/09 : 62  
 Nombre de congés reçus à effet dans les 3 mois à venir : 2  
 Nombre de réservations enregistrées au 30/09 : 0

Comme indiqué dans le rapport annuel 2016 et commenté lors de la dernière Assemblée Générale de juin 2017, les associés de la **SCPI Av Habitat 2 seront convoqués le 5 décembre 2017 en Assemblée Générale Extraordinaire**. Tous les éléments nécessaires à la prise de décision sur l'opportunité de l'ouverture de la liquidation de la SCPI seront exposés dans le rapport de la société de gestion, le rapport du conseil de surveillance et les projets de résolutions. La convocation sera adressée prochainement aux associés, y compris par voie électronique pour ceux d'entre eux ayant choisi cette option.

Au cours de ce troisième trimestre 2017, votre SCPI a poursuivi son programme de vente avec la réalisation de 4 cessions supplémentaires portant à 5 le nombre de logements cédés.

Ces 4 cessions concernent : 2 appartements à Alfortville (94), 1 appartement à Frontignan (34) et 1 appartement à Annemasse (74).

Votre SCPI détient désormais 280 logements. 61 d'entre eux sont volontairement maintenus vacants en vue de leur cession prochaine. Parmi ces logements, 4 sont actuellement sous promesse de vente, devant aboutir prochainement à des ventes effectives.

Un logement situé à Créteil est actuellement vacant et proposé à la location. Le nombre d'appartements loués s'élève à 218, portant le taux d'occupation financier de la SCPI à 81,22 %.

• L'engagement de location de neuf années pour la SCPI et de détention des parts pour les associés expirera en juin 2019.

## DISTRIBUTION (pour une part de pleine jouissance) ET MARCHÉ DES PARTS

Date de paiement : 6 novembre 2017	AV Habitat	AV Habitat 2
Acompte 3 <sup>e</sup> trimestre 2017, par part	3,00 €	5,00 €
Dont revenus de capitaux mobiliers	-	-
Prélèvements sociaux (15,5%)	-	-
Prélèvement obligatoire à la source à titre d'acompte sur l'IR* et prélèvement sociaux (39,5%)	-	-

\* Sauf cas de dispense justifié.

### Rappel des distributions (en € par part)

	AV H	AV H2	
2017	3,00 € /part	5,00 € /part	3T
	3,17 € /part	5,25 € /part	2T
	3,50 € /part	5,25 € /part	1T
2016	17,10 € /part	23,00 € /part	

## LE CAPITAL

SCPI	Au 30 septembre 2017		Au 31 décembre 2016		
	Nombre de parts	Nombre d'associés	Nombre d'associés	Valeur de réalisation* en €/part	Valeur de reconstitution** en €/part
AV H	44 613	915	912	763,95 €	887,56 €
AV H2	64 727	1 133	1 132	847,77 €	984,00 €

\* valeur de réalisation : prix net que la SCPI obtiendrait en cas de cession de l'ensemble de ses actifs (valeur vénale du patrimoine immobilier, autres actifs diminués de dettes).

\*\* valeur de reconstitution : montant des capitaux qu'il faudrait recueillir pour reconstituer la SCPI à l'identique.

## LE MARCHÉ DES PARTS

SCPI	Transactions réalisées 3 <sup>e</sup> trimestre 2017			Ordres en cours au 30 septembre 2017		
	Nombre de parts échangées	Prix d'exécution moyen	Dernier prix d'exécution	Nombre de parts à la vente	En % du nombre total de parts	Dont parts inscrites à la vente depuis plus d'un an (en % du capital)
AV H	-	-	774,13 €* *	58	0,13 %	-
AV H2	136	591 €	605,65 €** **	361	0,56 %	-

\* Au 12/10/2016

\*\* Au 13/09/2017

Le marché des parts de la SCPI AV Habitat est à étudier au regard de la situation de la SCPI dont les actifs sont vendus dans le cadre de la liquidation.

# CAPITAL HABITAT,

SCPI dite "Borloo"

## PATRIMOINE AU 30/09/2017

Capital Habitat  
247 logements



● Région  
Parisienne  
133  
● Province  
114

## SITUATION LOCATIVE

SCPI	Nombre de logements	Nombre de logements loués au 30/09/2017	Taux d'occupation financier			
			Moyenne annuelle 2016	Au 1 <sup>er</sup> trimestre 2017	Au 2 <sup>e</sup> trimestre 2017	Au 3 <sup>e</sup> trimestre 2017
<b>Capital Habitat</b>	247	227	96,63 %	95,93 %	95,47 %	93,04 %

### Capital Habitat

Nombre de logements vacants au 30/09 : 20  
 Nombre de congés reçus à effet dans les 3 mois à venir : 5  
 Nombre de réservations enregistrées au 30/09 : 1  
 Nombre de locataires couverts par la GLI : 203

10 logements pour lesquels la date de fin d'engagement locatif va intervenir dans les 12 prochains mois, ne sont volontairement pas remis à la relocation, dans la perspective de les vendre vacants.

- L'engagement de détention des parts pour les associés expirera en avril 2021.

## DISTRIBUTION (pour une part de pleine jouissance) ET MARCHÉ DES PARTS

Date de paiement : 6 novembre 2017	Capital Habitat
<b>Acompte 3<sup>e</sup> trimestre 2017, par part</b>	5,50 €
Dont revenus de capitaux mobiliers	-
Prélèvements sociaux (15,5%)	-
Prélèvement obligatoire à la source à titre d'acompte sur l'IR* et prélèvement sociaux (39,5%)	-

\* Sauf cas de dispense justifié

### Rappel des distributions (en € par part)

#### Capital Habitat

5,50 € /part	3T
6,00 € /part	2T
6,00 € /part	1T

2017

23,00 € /part
---------------

2016

## LE CAPITAL

SCPI	Au 30 septembre 2017		Au 31 décembre 2016		
	Nombre de parts	Nombre d'associés	Nombre d'associés	Valeur de réalisation* en €/part	Valeur de reconstitution** en €/part
<b>Capital Habitat</b>	52 384	1 106	1 114	920,64 €	1 069,88 €

\* valeur de réalisation : prix net que la SCPI obtiendrait en cas de cession de l'ensemble de ses actifs (valeur vénale du patrimoine immobilier, autres actifs diminués de dettes).

\*\* valeur de reconstitution : montant des capitaux qu'il faudrait recueillir pour reconstituer la SCPI à l'identique.

## LE MARCHÉ DES PARTS

SCPI	Transactions réalisées 3 <sup>e</sup> trimestre 2017			Ordres en cours au 30 septembre 2017		
	Nombre de parts échangées	Prix d'exécution moyen	Dernier prix d'exécution (13/09/2017)	Nombre de parts à la vente	En % du nombre total de parts	Dont parts inscrites à la vente depuis plus d'un an (en % du capital)
<b>Capital Habitat</b>	141	612 €	612,93 €	161	0,31 %	-

# PIERRE AVENIR,

SCPI dite "Scellier"

## PATRIMOINE AU 30/09/2017

Pierre Avenir  
192 logements



● Paris  
28  
● Région  
Parisienne  
87  
● Province  
77

## SITUATION LOCATIVE

SCPI	Nombre de logements	Nombre de logements loués au 30/09/2017	Taux d'occupation financier			
			Moyenne annuelle 2016	Au 1 <sup>er</sup> trimestre 2017	Au 2 <sup>e</sup> trimestre 2017	Au 3 <sup>e</sup> trimestre 2017
<b>Pierre Avenir</b>	192	181	93,93 %	93,41 %	94,71 %	94,08 %

### Pierre Avenir

Nombre de logements vacants au 30/09/2017 : 11  
 Nombre de congés reçus à effet dans les 3 mois à venir : 5  
 Nombre de réservations enregistrées au 30/09 : 1  
 Nombre de locataires couverts par la GLI : 174

- L'engagement de location de détention des parts pour les associés expirera en juillet 2022.

## DISTRIBUTION (pour une part de pleine jouissance) ET MARCHÉ DES PARTS

Date de paiement : 6 novembre 2017	<b>Pierre Avenir</b>
<b>Acompte 3<sup>e</sup> trimestre 2017, par part</b>	5,25 €
Dont revenus de capitaux mobiliers	-
Prélèvements sociaux (15,5%)	-
Prélèvement obligatoire à la source à titre d'acompte sur l'IR* et prélèvement sociaux (39,5%)	-

\* Sauf cas de dispense justifié

### Rappel des distributions (en € par part)

#### Pierre Avenir

5,25 € /part	3T
5,25 € /part	2T
5,25 € /part	1T

2017

21,50 € /part
---------------

2016

### LE CAPITAL

SCPI	Au 30 septembre 2017		Au 31 décembre 2016		
	Nombre de parts	Nombre d'associés	Nombre d'associés	Valeur de réalisation* en €/part	Valeur de reconstitution** en €/part
<b>Pierre Avenir</b>	53 464	976	973	856,44 €	1 011,29 €

\* valeur de réalisation : prix net que la SCPI obtiendrait en cas de cession de l'ensemble de ses actifs (valeur vénale du patrimoine immobilier, autres actifs diminués de dettes).

\*\* valeur de reconstitution : montant des capitaux qu'il faudrait recueillir pour reconstituer la SCPI à l'identique.

### LE MARCHÉ DES PARTS

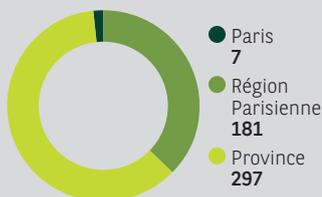
SCPI	Transactions réalisées 3 <sup>e</sup> trimestre 2017			Ordres en cours au 30 septembre 2017		
	Nombre de parts échangées	Prix d'exécution moyen	Dernier prix d'exécution (20/09/2017)	Nombre de parts à la vente	En % du nombre total de parts	Dont parts inscrites à la vente depuis plus d'un an (en % du capital)
<b>Pierre Avenir</b>	85	600 €	600,00 €	11	NS	-

# PIERRE AVENIR 2,

SCPI dite "Scellier"

## PATRIMOINE AU 30/09/2017

Pierre Avenir 2  
485 logements



### SITUATION LOCATIVE

SCPI	Nombre de logements	Nombre de logements loués au 30/09/2017	Taux d'occupation financier			
			Moyenne annuelle 2016	Au 1 <sup>er</sup> trimestre 2017	Au 2 <sup>e</sup> trimestre 2017	Au 3 <sup>e</sup> trimestre 2017
<b>Pierre Avenir 2</b>	485	453	95,55 %	94,78 %	95,40 %	95,18 %

#### PIERRE AVENIR 2

Nombre de logements vacants au 30/09 : 32  
 Nombre de congés reçus à effet dans les 3 mois à venir : 9  
 Nombre de réservations enregistrées au 30/09 : 6  
 Nombre de locataires couverts par la GLI : 425

• L'engagement de détention des parts pour les associés expirera en juin 2023.

## DISTRIBUTION (pour une part de pleine jouissance) ET MARCHÉ DES PARTS

Date de paiement : 3 novembre 2017	<b>Pierre Avenir 2</b>
<b>Acompte 3<sup>e</sup> trimestre 2017, par part</b>	5,00 €
Dont revenus de capitaux mobiliers	-
Prélèvements sociaux (15,5%)	-
Prélèvement obligatoire à la source à titre d'acompte sur l'IR* et prélèvement sociaux (39,5%)	-

\* Sauf cas de dispense justifié

### Rappel des distributions (en € par part)

#### Pierre Avenir 2

5,00 € /part	3T
5,00 € /part	2T
5,00 € /part	1T

2017

19,00 € /part
---------------

2016

### LE CAPITAL

SCPI	Au 30 septembre 2017		Au 31 décembre 2016		
	Nombre de parts	Nombre d'associés	Nombre d'associés	Valeur de réalisation* en €/part	Valeur de reconstitution** en €/part
<b>Pierre Avenir 2</b>	109 692	1 859	1 859	806,94 €	953,00 €

\* valeur de réalisation : prix net que la SCPI obtiendrait en cas de cession de l'ensemble de ses actifs (valeur vénale du patrimoine immobilier, autres actifs diminués de dettes).

\*\* valeur de reconstitution : montant des capitaux qu'il faudrait recueillir pour reconstituer la SCPI à l'identique.

### LE MARCHÉ DES PARTS

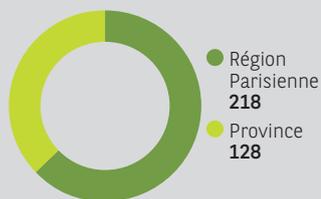
SCPI	Transactions réalisées 3 <sup>e</sup> trimestre 2017			Ordres en cours au 30 septembre 2017		
	Nombre de parts échangées	Prix d'exécution moyen	Dernier prix d'exécution (20/09/2016)	Nombre de parts à la vente	En % du nombre total de parts	Dont parts inscrites à la vente depuis plus d'un an (en % du capital)
<b>Pierre Avenir 2</b>	12	604 €	604,00 €	33	NS	-

# PIERRE AVENIR 3,

SCPI dite "Scellier BBC"

## PATRIMOINE AU 30/09/2017

Pierre Avenir 3  
346 logements



## SITUATION LOCATIVE

SCPI	Nombre de logements	Nombre de logements loués au 30/09/2017	Taux d'occupation financier			
			Moyenne annuelle 2016	Au 1 <sup>er</sup> trimestre 2017	Au 2 <sup>e</sup> trimestre 2017	Au 3 <sup>e</sup> trimestre 2017
<b>Pierre Avenir 3</b>	346	337	97,38 %	96,90 %	96,48 %	95,56 %

### PIERRE AVENIR 3

Nombre de logements vacants au 30/09 : 9  
 Nombre de congés reçus à effet dans les 3 mois à venir : 4  
 Nombre de réservations enregistrées au 30/09 : 0  
 Nombre de locataires couverts par la GLI : 304

- L'engagement de détention des parts pour les associés expirera en août 2024.

## DISTRIBUTION (pour une part de pleine jouissance) ET MARCHÉ DES PARTS

Date de paiement : 3 novembre 2017	Pierre Avenir 3
Acompte 3 <sup>e</sup> trimestre 2017, par part	5,00 €
Dont revenus de capitaux mobiliers	-
Prélèvements sociaux (15,5%)	-
Prélèvement obligatoire à la source à titre d'acompte sur l'IR* et prélèvement sociaux (39,5%)	-

\* Sauf cas de dispense justifié

### Rappel des distributions (en € par part)

#### Pierre Avenir 3

5,00 € /part	3T
5,00 € /part	2T
5,35 € /part	1T

2017

20,8984 € /part \*

2016

\* Dont 0,8984 € par part correspondant à un versement exceptionnel (non imposable) au titre d'une régularisation d'impôts.

## LE CAPITAL

SCPI	Au 30 septembre 2017		Au 31 décembre 2016		
	Nombre de parts	Nombre d'associés	Nombre d'associés	Valeur de réalisation* en €/part	Valeur de reconstitution** en €/part
<b>Pierre Avenir 3</b>	94 915	1 976	1 976	817,09 €	964,40 €

\* valeur de réalisation : prix net que la SCPI obtiendrait en cas de cession de l'ensemble de ses actifs (valeur vénale du patrimoine immobilier, autres actifs diminués de dettes).

\*\* valeur de reconstitution : montant des capitaux qu'il faudrait recueillir pour reconstituer la SCPI à l'identique.

## LE MARCHÉ DES PARTS

SCPI	Transactions réalisées 3 <sup>e</sup> trimestre 2017			Ordres en cours au 30 septembre 2017		
	Nombre de parts échangées	Prix d'exécution moyen	Dernier prix d'exécution (20/09/2017)	Nombre de parts à la vente	En % du nombre total de parts	Dont parts inscrites à la vente depuis plus d'un an (en % du capital)
<b>Pierre Avenir 3</b>	40	552 €	551,91 €	54	NS	-

# FONCTIONNEMENT DU MARCHÉ DES PARTS

Les parts des SCPI fiscales n'ont pas vocation à être cédées, sous peine de réintégration de l'avantage fiscal obtenu.

En outre, le bénéfice de l'avantage fiscal ne se transmettant pas à l'acheteur, celui-ci recherche uniquement le rendement financier.

Pour tout achat ou vente de parts, les mandats sont disponibles auprès de la société de gestion ou sur son site internet, dont les coordonnées, adresse et téléphone, figurent en bas de page.

## ACHAT ET VENTE DE PART

Les ordres d'achat et de vente de parts sont exprimés par un mandat, disponible auprès des réseaux bancaires distributeurs, de la société de gestion ou sur son site internet ([www.reim.bnpparibas.fr](http://www.reim.bnpparibas.fr), onglet "Télécharger la documentation", rubrique documentation commerciale de la SCPI pour les mandats d'achat et sur l'espace associé SCPI pour les mandats de vente). Le mandat d'achat doit comporter un prix maximum tous frais inclus (droit d'enregistrement de 5 % et commission de cession de 4,8 % acquise à la société de gestion) et celui de vente un prix minimum (net de tous frais).

## MODE DE TRANSMISSION DES ORDRES

Le mandat est adressé directement à la société de gestion (BNP Paribas REIM France, 167 quai de la bataille de Stalingrad 92867 Issy-les-Moulineaux Cedex), par courrier avec avis ou accusé de réception.

Les annulations ou modifications d'ordres en cours sont soumises aux mêmes modalités de transmission.

## CENTRALISATION ET HORODATAGE DES ORDRES

Pendant la période de confrontation, la société de gestion centralise et horodate l'ensemble des ordres en vue de la fixation du prix d'exécution et les enregistre après avoir vérifié qu'ils satisfont aux conditions d'inscription.

## REGISTRE DES ORDRES

Après enregistrement, les ordres valides sont inscrits par ordre de prix décroissant à l'achat et croissant à la vente, accompagnés des quantités cumulées pour chaque niveau de prix.

## COUVERTURE DES ORDRES

Les acheteurs doivent assurer la couverture de leurs ordres, selon des modalités précisées sur les mandats. BNP Paribas REIM France ou l'intermédiaire restituera à l'acheteur l'éventuelle différence après exécution de l'ordre, ou le total de la couverture pour les ordres d'achat non exécutés arrivés à échéance.

## FIXATION DU PRIX D'EXÉCUTION

Le prix d'exécution est le prix unique résultant d'une confrontation des ordres auquel peut être échangé le plus grand nombre de parts.

Le prix d'exécution est fixé le 2<sup>e</sup> mercredi du mois (AV Habitat 2, Capital Habitat) ou le 3<sup>e</sup> mercredi du dernier mois du trimestre (AV Habitat, Pierre Avenir, Pierre Avenir 2 et Pierre Avenir 3), à 12 heures. Pour être pris en compte, les ordres doivent être reçus et valides au plus tard la veille, soit le mardi avant midi.

## TRANSACTION ET TRANSFERT DE PROPRIÉTÉ

Toute transaction donne lieu à une inscription sur le registre des associés, réputé constituer l'acte de cession écrit. Le transfert de propriété qui en résulte est opposable, dès cet instant, à la société et aux tiers.

## RÈGLES DE JOUISSANCE DES PARTS

L'acquéreur a la jouissance des parts achetées au 1<sup>er</sup> jour du mois au cours duquel la transaction a été réalisée.

## PUBLICATION DU PRIX D'EXÉCUTION

Le prix d'exécution (prix net vendeur) est rendu public le jour même de son établissement, ainsi que les quantités échangées à ce prix. Ces informations sont disponibles sur le site internet de BNP Paribas REIM France ([www.reim.bnpparibas.fr](http://www.reim.bnpparibas.fr)).

**Les cinq prix d'achat les plus élevés et les cinq prix de vente les plus faibles, ainsi que les quantités offertes à ces prix, sont consultables sur le site internet. Les dernières informations relatives à ces prix peuvent être obtenues auprès de la Société de Gestion, au 01 55 65 20 01 (choix 2).**

Les SCPI ne garantissent pas la revente de leurs parts.

Les associés peuvent consulter le site internet de la société de gestion ([www.reim.bnpparibas.fr](http://www.reim.bnpparibas.fr)), appeler le 01 55 65 23 55 ("Relation Clients" de BNP Paribas REIM France) ou s'adresser à leur conseiller.

Visas de l'AMF à la note d'information : SCPI 04-04 du 06/01/ 2004 (AVH, en liquidation), 05-05 du 11/02/2005 (AVH2), 07-11 du 27/03/2007 (CH), 09-31 15/12/2009 (PA), 10-02 du 23/02/2010 (PA 2), 11-05 du 16/03/2011 (PA3), mises à jour en juillet 2014

### La Société de Gestion : BNP PARIBAS REIM France

Conformément à la réglementation en vigueur, la Société de Gestion dispose des fonds propres suffisants, y compris pour couvrir les risques éventuels de la mise en cause de sa responsabilité professionnelle. Les fonctions de gestion financière et /ou des risques assumées par la Société de Gestion et/ou les fonctions de garde et conservation des actifs de la SCPI assumées par le dépositaire n'ont pas été déléguées.

167 Quai de la Bataille de Stalingrad 92867 - Issy-Les-Moulineaux - [www.reim.bnpparibas.fr](http://www.reim.bnpparibas.fr) - Messagerie : [reim-bnpparibas@realestate.bnpparibas](mailto:reim-bnpparibas@realestate.bnpparibas)  
Visa AMF n° GP-070000031 du 1<sup>er</sup> juillet 2007 - Téléphone : 01 55 65 20 01 (Relation Clients) - Fax : 01 46 42 72 54



**BNP PARIBAS  
REAL ESTATE**

L'immobilier d'un monde qui change